



COMMUNE DE CUGY / VD

## Page d'informations officielles (PIO) Énergie et Durabilité - N° 4 / Août 2024



### Au mois de septembre, pédaler ou marcher c'est gagner avec Cyclomania !

Qui mise sur le vélo ou la marche à pied s'engage en faveur d'une mobilité durable, de la santé et arrive souvent à destination plus rapidement. C'est pourquoi, la Commune de Cugy participera du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024 à l'un des nombreux défis régionaux Cyclomania.

Cyclomania est une action de promotion du vélo organisée par Pro Vélo Suisse. L'objectif de l'action est d'encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo (et la marche à pied) au quotidien. Cette année, Cugy, Épalinges et Le Mont-sur-Lausanne s'unissent une nouvelle fois pour proposer un défi sportif à leur-s habitant-e-s.



Les règles du jeu sont les suivantes :

- Toute étape de 500 mètres ou plus parcourue à vélo ou à pied donne droit à un point ;
- Un point supplémentaire est attribué tous les 3 km parcourus au cours de la même étape ;
- Seules les personnes se déplaçant dans la région du défi peuvent participer au défi correspondant.

Pour participer, c'est simple ! L'application Cyclomania peut d'ores et déjà être téléchargée sur Google Play ou l'AppStore. Inscrivez-vous et tenez-vous prêt-e-s, dès le 1<sup>er</sup> septembre, à aligner les kilomètres à pied ou à vélo !

Les données concernant vos déplacements sont fournies aux communes sous forme agrégée et anonymisée au terme de l'action. Elles seront aussi l'occasion pour notre Commune d'améliorer la planification et l'aménagement des infrastructures cyclables de Cugy.

Les participant-e-s peuvent gagner de nombreux prix d'étape selon le nombre de points acquis :

- 15 points : 20% sur le kiosque en ligne de Pro Vélo
- 30 points : 10% à l'épicerie écoresponsable AromaVrac
- 45 points : 10% au magasin Trek Bicycle Lausanne
- 60 points (premier prix - tirage au sort) : bon d'une valeur de CHF 1000.- pour l'achat d'un vélo chez GreenBike

Alors c'est parti : on gonfle les pneus et on se met en selle ou on marche pour Cugy !

## Subventions pour la mobilité active – Achat de vélo et assainissement énergétique des bâtiments (bilan CECB+)

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan énergie et climat de Cugy (PECC), la Municipalité a le plaisir de proposer deux nouvelles subventions aux propriétaires et habitants de Cugy :

### Mobilité active - subvention pour l'achat d'un vélo :

- Cette subvention promeut l'acquisition de vélos – électriques ou non – par le versement d'une participation au prix d'achat. Cette dernière est définie selon les critères indiqués dans le formulaire mis en ligne sur le site internet de la Commune à l'adresse <https://www.cugy-vd.ch/Services-communaux> ou disponible au guichet de l'administration communale.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces offres et, qui sait, à faire un pas supplémentaire vers des moyens de déplacement plus sains et respectueux de l'environnement.

Nous profitons de la présente pour rappeler que les subventions pour les abonnements de transports publics font l'objet de **bon à retirer auprès de l'administration communale avant l'achat de l'abonnement souhaité.**



### Assainissement énergétique des bâtiments – Subvention CECB+ :

Cette subvention promeut l'établissement de bilans énergétiques (CECB+), qui permettent d'évaluer l'état global du bâtiment en termes d'isolation et de consommation d'énergie notamment, pour ensuite identifier les mesures possibles et leur coût.

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de subvention sur le formulaire disponible au guichet de l'administration communale ou mis en ligne sur le site internet de la Commune à l'adresse <https://www.cugy-vd.ch/Services-communaux>. Nous vous encourageons à effectuer un tel bilan énergétique dans l'optique d'assainir votre bâtiment et contribuer ainsi à la durabilité de la Commune de Cugy.

